Sur 1 000 agressions réelles, seulement 4 criminels finissent derrière les barreaux

écrit par Jacques Guillemain | 6 novembre 2024

Si la France sombre dans une violence exponentielle, ce n’est pas un hasard. Voilà 40 ans que nos élites nient le problème, légiférant à tout va pour le bien des malfrats au détriment des victimes. Moyennant quoi, plus personne n’ose sortir le soir. On ne traite pas un problème quand la situation est devenue incontrôlable.

Ce n’est pas avec des discours mensongers, en niant l’extrême gravité de l’ensauvagement du pays, que nous rétablirons la sécurité, ce droit élémentaire des citoyens dans toute démocratie digne de ce nom.

La France plonge dans la barbarie et ce ne sont ni l’État de droit, ni les droits de l’homme, ni nos valeurs humanistes qui ramèneront la paix et la sécurité. C’est une véritable guerre qu’il faut mener contre les ennemis de la République. **Et sans une union sacrée entre la place Beauvau et la place Vendôme, cette guerre est perdue d’avance.**

Alors que la France est de loin le pays **le plus dangereux d’Europe** et que des faits divers sanglants toujours plus

nombreux font l’actualité quotidienne, Didier Migaud et son entourage osent nier le laxisme judiciaire qui ravage la société, **en affirmant que 95 % des peines ont été exécutées en 2023.**

Nous savions déjà que l’insécurité en France n’est qu’un ressenti injustifié, un sentiment d’insécurité qui n’existe que dans la tête de quelques grincheux, proches de la mouvance d’extrême droite.

Mais on apprend maintenant que la Justice fait un travail exemplaire, avec un taux d’exécution des peines de 95 %. Mais on nous ment.

Car en réalité il n’y a plus de réponse pénale digne de ce nom.

Résumons en quelques chiffres la sinistre réalité de la justice française :

- seulement 1 victime sur 5 porte plainte pour atteinte aux personnes,
- seulement 15 % des plaintes arrivent devant une juridiction de jugement,
- sur ces 15 %, seulement 22 % aboutissent à une peine de prison,
- sur ces 22 %, 40 % sont aménagées pour éviter la prison.

Donc sur 1 000 agressions réelles :

- seulement 200 plaintes sont déposées,
- 30 accusés arrivent finalement devant le juge,
- 7 écopent d’une peine de prison,
- et seulement 4 d’entre eux finissent réellement sous les barreaux.

Vous comprenez maintenant pourquoi la France est de loin le pays le plus dangereux d’Europe.

Quand le garde des Sceaux prétend que la justice n’est pas laxiste, il ment.

Quand il invoque un taux de **95 % d’exécution des peines**, il s’agit des peines de prison effectives, une goutte d’eau dans un océan de violence et d’agressions.

Cela concerne l’exécution des 4 peines de prison finalement prononcées pour 200 plaintes déposées ! C’est dérisoire.

Sur 1 000 agressions, seulement 4 malfrats iront dormir en prison. Soit 0,4 % des agresseurs. Rien à voir avec les 95 % des peines exécutées, mis en avant par le ministère de la Justice pour camoufler l’ampleur du désastre.

On comprend que plus personne ne porte plainte, ce qui d’ailleurs fait le bonheur du système carcéral totalement saturé. Rappelons aussi que, chaque jour, les Français subissent plus de 1 000 agressions gratuites (déclarées). **Et on attend toujours les 15.000 places de prison promises par Macron en 2017.**

Autant dire que la sécurité, ce droit élémentaire de tout citoyen, n’est plus assurée. Et si Didier Migaud ne coopère pas avec Bruno Retailleau pour une réponse pénale réellement dissuasive, la France sera sous peu aussi dangereuse que le Mexique ou la Colombie.

(source JDNews)

Jacques Guillemain

https://ripostelaique.com/